

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

COMMUNE DE BATIE

SECRETARIAT GENERAL

SIGAM



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

LOCAL DEVELOPMENT AND
DECENTRALISATION MINISTRY

WEST REGION

UPPER PLATEAUX DIVISION

BATIE COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

MBGIS

Décision Municipale N° 01-/DM/C-BATIE/SG/ST

Portant Attribution de la Lettre Commande relative au DAO N°001/AONO/C-Batié/ CIPM-TBEC /2024 du 02/02/2024 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

En procédure d'urgence

Le Maire de la Commune de BATIÉ ;

- Vu la constitution
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le Décret N° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ; et ses textes d'application subséquents signés par l'Autorité des Marchés Publics du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n°00352/A/MIDDEVEL du 12 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Batié ;
- Vu la circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'EXERCICE 2024
- Vu le DAO N°001/AONO/C-Batié/ CIPM-TBEC /2024 DU 02/02/2024

Vu le Rapport de la commission interne de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 11 mars 2024 complété par la proposition d'attribution de la même date

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises soumissionnaires ci-dessous sont déclarées adjudicataires des commandes relatives au DAO ci-dessus :

LOT	ENTREPRISE	DESIGNATION	LOCALITES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
-----	------------	-------------	-----------	-----------------------	--------

1	Ets GHOMFO & FILS Tél 699 99 11 27-678 67 30 67-690 49 49 54	Construction de la clôture de l'école publique de Balagou I	Balagou II	19 999 716	05 Mois
2	Infructueux	Construction du bâtiment C comportant 10 boutiques au marché de Tchomso	Bafamgoum II	Infructueux	Infructueux
3	Ets UNITE SERVICE BP. 1880 YAOUNDE Tél 677 26 12 40	Construction du Centre D'action Communautaire (CEAC) de Batié	Balagou II	23 000 000	05 Mois

Article 2 : Les intéressés sont invités à prendre attache avec le Maître d'ouvrage pour la souscription des lettres-commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. / .

BATIE, le -----

Ampliations :

- ARMP/OU
- DDMINTP/HP
- DD.MINMAP/HP
- P/CIPM-Batié
- Intéressé
- Affichage
- Chrono/Archive

3 MARS 2024

LE MAIRE



[Handwritten signature in blue ink]

